

Une question ?

Posez vos questions au secrétariat de votre hôpital.



Votre hôpital innove !



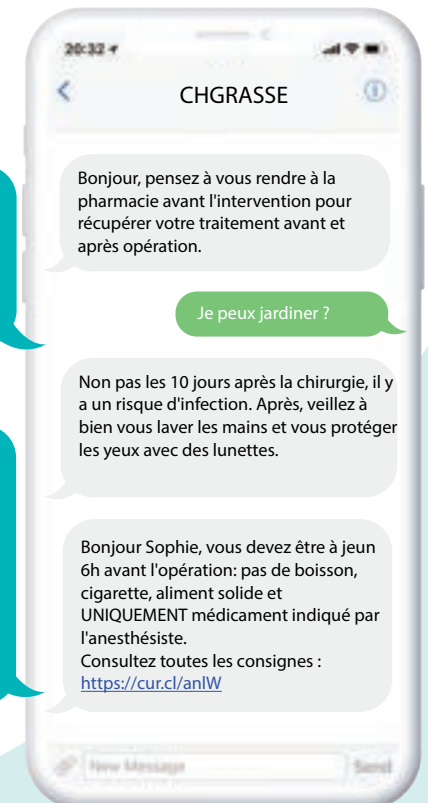
Votre établissement de santé met à votre disposition un accompagnement personnalisé dans la prise en charge de votre opération ambulatoire.
Gratuit et 100% par SMS.



Ne pas jeter sur la voie publique

Bonjour Sophie, pour rappel votre rendez-vous anesthésiste a lieu le 22/05. Voici la liste des instructions à suivre : <https://cur.cl/UYIF>

Vous pouvez vous doucher dès le lendemain de l'intervention. Il est préférable cependant d'éviter de mettre de l'eau, du savon, du shampoing dans l'œil opéré la première semaine après l'intervention.



On vous accompagne étape par étape

Vous êtes guidé sur tous les aspects de votre opération.



Assistant virtuel médical

Des questions sur votre état de santé vous sont posées le lendemain de votre intervention afin de sécuriser votre parcours. Il est impératif d'y répondre.



Rappels de consignes

Toutes les consignes vous sont envoyées par SMS au bon moment pour éviter les oublis.



Rappels administratifs

Libérez votre esprit du stress administratif. On vous rappelle les documents à apporter à chaque étape.

L'assistant virtuel de votre établissement de santé s'adapte à vous et à votre opération.

Pour simplifier votre prise en charge.

- ✓ Un suivi médical renforcé afin de sécuriser votre prise en charge.
- ✓ Un passeport ambulatoire vous rappelle toutes les consignes.
- ✓ Fini les oublis de rendez-vous, documents ou consignes.

Votre parcours médical par SMS

L'inscription est effectuée par le secrétariat de votre hôpital.

